



Je joue pour grandir !

## Programme éducatif

Historique et mission du CPE, valeurs, types d'interventions privilégiées,  
structuration des activités, structuration des lieux,  
collaboration avec les parents, place au sein de la communauté

Approuvé par le Conseil d'Administration  
Avril 2023

## Introduction

Le programme éducatif du CPE de la Côte, outil de référence pour l'équipe éducative, est le fruit du travail de réflexion du conseil d'administration et du personnel. Il vise trois objectifs :

- Promouvoir la continuité et la cohérence entre les membres de l'équipe quant à l'application du programme éducatif du Ministère de la Famille (MF).
- Informer les parents quant aux pratiques et aux valeurs véhiculées dans le Centre afin qu'il y ait continuité, cohérence et collaboration entre la famille et le CPE.
- Assurer le maintien et l'amélioration constante des services offerts aux tout-petits et à leurs familles.

Le groupe d'éducateurs et la directrice qui ont participé à sa rédaction se sont référés au programme éducatif du Ministère, « **Accueillir la petite enfance** », qui est inspiré de diverses approches dont le *HighScope* adapté au Québec sous l'appellation : « **Jouer, c'est magique** ». La philosophie de cette approche est basée sur l'apprentissage actif, les découvertes que les enfants font de façon spontanée, l'organisation de l'environnement physique et humain visant à respecter les besoins et les intérêts des enfants et les relations au service de garde (enfant-adulte, enfant-enfant).

Afin que le lecteur puisse se faire une meilleure image de la philosophie prônée au CPE de la Côte, ce document comprend également l'historique, la mission, les valeurs fondamentales privilégiées, les situations d'apprentissage qui visent le développement global ainsi que la place occupée par le CPE au sein de la communauté.

## Programme éducatif du CPE de la



*Au CPE de la Côte je me suis épanouie.*

*Je partage le pouvoir avec mon éducatrice lors des routines et des activités et je vis d'agréables moments*

*J'apprends par le jeu, je fais des choix et j'explore du matériel diversifié. Avec mes amis, je vis de belles*

*Je me nourris sainement selon le guide alimentaire canadien. Je prends du temps pour me*

*Mon éducatrice utilise des interventions démocratiques inspirées du*

*Mes parents collaborent avec mon éducatrice pour mon bien-être et*

*Depuis 1976, mon CPE privilégie des valeurs que j'apprends à*



## Le logo

En 1975, quelques familles de Côte-des-Neiges se sont réunies pour fonder une nouvelle garderie. Tout d'abord, il fallait trouver l'emplacement idéal et un nom pour pouvoir passer à l'étape suivante, la demande d'obtention du permis. Les discussions étaient souvent dirigées vers l'emplacement : est-ce que c'était mieux en bas ou en haut de la côte de Côte-des-Neiges ? Plus les discussions avançaient, plus le mot « côte » revenait de façon constante. Finalement, un des participants proposa que la nouvelle garderie s'appelle **de la Côte** et ce nom lui est resté.

L'équipe éducative a ajouté quelques mots au logo ; « **C**uriosité », « **P**laisir » « **E**stime de soi ». Le choix de ses mots est en lien avec les valeurs privilégiées auprès des enfants et avec l'abréviation « **CPE** ».

## L'historique et la mission du Centre

La Garderie de la Côte, démarrée en 1976 comme un endroit de gardiennage, est devenue, au fil du temps, un CPE dont l'objectif principal est d'offrir un milieu de vie de qualité où le respect de soi et des autres, le partage et la collaboration sont les fondements du bien-être de chaque individu qu'il soit enfant, parent ou membre de l'équipe de travail.

Le CPE de la Côte offre ses services aux familles du quartier Côte-des-Neiges depuis plus de 40 ans.

Grâce à l'implication de plusieurs familles du quartier, en 1976, la garderie a ouvert ses portes en accueillait 25 enfants, nombre qui passa quelques années plus tard à 45 enfants. En septembre 2000, à la suite de la demande sans cesse grandissante, ce nombre est alors passé à 60, pour que onze ans plus tard, en 2011, ce nombre change encore une fois pour atteindre 80 enfants de 6 mois à 5 ans.

À partir du 24 août 2020, le CPE a offert ses services, de façon temporaire, à une nouvelle adresse, 6830 Côte des Neiges. L'environnement immédiat de notre Centre avait changé de façon radicale. Malgré les difficultés imposées par ce déménagement inattendu, la qualité des services offerts par le personnel qualifié et formé a toujours été au rdv.



*Je joue pour grandir !*

Le CPE est de retour en haut de la côte, à partir du 4 avril 2023 et la nouvelle adresse est 3745 Queen Mary, Montréal.

La mission du CPE de la Côte est d'offrir un milieu :

- D'éducation stimulant où l'enfant peut exprimer ses besoins et sentiments, où il socialise avec ses pairs, où il joue, où il apprend et où il développe des liens affectifs.
- Favorisant la coopération et le plaisir entre les enfants, les parents et le personnel.
- Favorisant l'intégration des familles immigrantes à la vie du quartier.

## Les valeurs fondamentales privilégiées

Les valeurs fondamentales servent de lignes de conduite pour l'ensemble du personnel. Leur mise en application est continuellement adaptée à l'âge de l'enfant, à son niveau de développement et à ses besoins particuliers. Le but recherché est que l'enfant de 5 ans,



lorsqu'il quittera le CPE, puisse affirmer :

**La confiance et l'estime de soi**

« *Je suis fier de moi !* »



La construction de l'estime de soi est au cœur de nos préoccupations car elle vise le développement d'une vision positive de l'enfant sur lui-même. Cette image se construit à partir du regard que portent sur lui ses parents, ses pairs et le personnel éducateur de son milieu de garde. Dès que l'enfant se sent aimé par son entourage, il sent qu'il a une valeur propre, qu'il est unique. Ce sentiment s'enrichit de commentaires positifs et de rétroactions qui lui confirment ses forces, ses limites, ses qualités et ses réussites, peu importe sa culture ou son niveau socio-économique.

Afin de favoriser le développement de l'estime de soi, le personnel éducateur du CPE s'est donné les objectifs principaux suivants :

- Organiser l'espace afin que l'enfant fasse des choses par lui-même.
- Respecter les choix acceptables de l'enfant.
- Valoriser les comportements positifs.
- Valoriser l'erreur comme moyen d'apprentissage.
- Offrir des défis stimulants mais surmontables.

- Intervenir de façon discrète auprès de l'enfant afin de préserver son amour-propre.

Aider le tout-petit à construire une image positive de lui-même représente un investissement qui lui sera précieux pour prévenir efficacement les difficultés d'apprentissage et pour embellir sa vie.

Afin de préserver l'estime de soi de chacun des enfants, le CPE s'engage à faire respecter l'article 5.2 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance tel que décrit dans le *Guide sur la prévention et les traitements des attitudes et des pratiques inappropriées*. « Une attitude ou une pratique inappropriée est un comportement pouvant être constitué de paroles, de gestes ou de méthodes éducatives pouvant porter atteinte à la santé, à la sécurité ou au bien-être d'un enfant reçu en services de garde. » Ces pratiques ne seront en aucun cas tolérées dans l'enceinte du CPE :

- Des paroles et attitudes dégradantes comme humilier un enfant ou le ridiculiser.
- Des gestes abusifs comme attacher, enfermer ou frapper un enfant.
- Des méthodes d'intervention exagérées comme exclure du groupe, d'une activité ou punir un enfant en lui demandant de se tenir face à un mur.
- Des dénigrements comme insulter, donner des surnoms blessants, se moquer d'un enfant.
- Des gestes ou paroles de menace pour entretenir la crainte ou peur d'un enfant.
- L'utilisation d'un langage abusif faisant preuve d'un manque de respect et d'intimidation envers un enfant.

Tous autres actes qui mettent en cause la santé physique ou psychologique, la sécurité ou le bien-être d'un enfant de façon préoccupante comme le priver de nourriture, crier après lui, le laisser pleurer sans réconfort, manquer de surveillance envers lui, etc

### L'autonomie

« Je suis capable ! »



Développer l'autonomie de l'enfant c'est l'encourager à exprimer ses propres besoins et l'aider à trouver les moyens d'y répondre progressivement.

L'enfant doit se sentir épaulé dans sa démarche : il a besoin d'un adulte qui lui fasse confiance et qui lui laisse assez de temps et de liberté pour réaliser ses propres expériences et vivre sainement ses réussites et ses échecs. L'éducateur observe l'enfant de près, lui fournit un appui sécurisant et valorisant ainsi qu'un encadrement adéquat tel que le propose le programme éducatif du Ministère.

Dans l'apprentissage de son autonomie, l'enfant se découvre de nouvelles ressources, de nouveaux talents et intérêts. Ce qu'il était incapable de faire hier, aujourd'hui il le réussit.



Graduellement, il développe une image positive de lui-même, il prend confiance en lui et en ses capacités.

Dans le fonctionnement au quotidien, l'éducateur veille à ce que l'enfant:

- Rencontre des défis à sa mesure. Un défi trop grand amènera l'enfant à se désintéresser et l'empêchera de développer un intérêt ou une bonne habitude. Par contre, devant un défi trop faible, l'enfant ne sera pas suffisamment stimulé et il perdra intérêt à l'apprentissage.
- Prenne des initiatives.
- Aille toujours un peu plus loin, qu'il fasse des choix et qu'il résolve des problèmes intervenus lors des apprentissages.
- Assume des responsabilités à son niveau qui lui sont confiées par l'adulte.
- Ait conscience de ses acquis.

Devenir une personne autonome c'est un beau défi qui mérite l'investissement de tous : enfant, parent et personnel éducateur.

## Le plaisir

### « J'apprends en jouant ! »



L'enfant se développe et apprend en jouant. Les jeux qu'il choisit dans son quotidien répondent à ses besoins, à ses intérêts et influencent son développement.

Jouer lui permet de :

- Bouger et de s'exprimer à travers son corps.
- Explorer différents rôles, l'apprentissage des règles sociales comme la négociation, les compromis, le respect et la coopération.
- Développer sa pensée et de favoriser sa créativité également.
- Stimuler les compétences à communiquer : tour de parole, s'efforcer de bien se faire comprendre et bien comprendre l'autre.

À l'occasion, lorsque l'enfant n'arrive pas à trouver des réponses sur ce qui le préoccupe, il se retourne vers l'adulte. L'éducateur l'encourage alors dans sa démarche de découverte et d'acquisition des habiletés en utilisant plusieurs techniques :

- Fournir un contexte favorable au jeu, pour que l'enfant fasse ses apprentissages par la fantaisie et la créativité, valorisant le processus créatif et la façon d'être personnelle beaucoup plus que le produit qui en résulte. C'est lors de l'élaboration que l'enfant s'exerce et met à l'épreuve ses habiletés, ses talents et ses ressources.
- Mettre à la disposition des enfants du matériel varié et approprié pour leur âge.
- Diversifier les types de jeux pendant la journée.
- Participer activement aux jeux des enfants pour les soutenir dans leurs démarches.
- Favoriser d'avantage les périodes d'ateliers libres (l'enfant décide ce qu'il veut faire) que les groupes d'appartenance (l'adulte est en charge).

À travers le jeu, l'enfant découvre et comprend le monde réel qui l'entoure. De plus, il exprime son imaginaire, sa fantaisie et apprend à confectionner ses propres créations.

## Le respect de soi, des autres et de l'environnement

« J'apprends à connaître autrui ! »



Il est souhaité que l'enfant prenne conscience de ses besoins et sentiments et qu'il devienne capable de les exprimer, de dire ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas, ce qu'il aimerait, etc.

Dans une situation de conflit entre pairs, l'éducateur encourage l'enfant :

- Timide à dire : « Stop, je n'aime pas que... »
- Impétueux à réaliser les conséquences de ses actes.
- Audacieux à laisser de la place aux autres.

Le CPE vise à ce que l'enfant se sente important et qu'il prenne sa place au sein du groupe. Cela n'est possible que si l'enfant apprend aussi à être réceptif aux besoins et sentiments des autres, à attendre son tour pour parler, à faire une place à son ami, à éviter les gestes violents, etc.

Il n'est pas aisé pour le jeune enfant de comprendre et d'accepter les besoins des autres, mais il faut l'y amener graduellement afin qu'il développe un bon comportement social. Ce bon comportement social implique que l'enfant se respecte lui-même et puisse respecter les autres enfants; que l'enfant prenne aussi conscience des besoins et sentiments de l'adulte et apprenne à les respecter.

Quant à l'environnement, chacun a sa part de responsabilité pour améliorer sa qualité. L'enfant doit être partie prenante de l'amélioration de son milieu de vie, qu'il sente le bien-être à vivre dans un environnement sain et qu'il prenne conscience des gestes qui dégradent son environnement physique.

Il est important :

- D'amener l'enfant à se familiariser et à respecter le monde végétal et animal, l'eau, l'air, le sol.
- D'amener l'enfant à respecter le matériel et le mobilier, à ranger les jouets après une activité.
- De sensibiliser les enfants aux méfaits de la consommation excessive d'eau, de papier.
- De réaliser des activités à partir de matériaux de récupération.
- D'éviter le gaspillage lors des repas ou autres activités.

## Le partage et la collaboration

« J'apprends à jouer avec les autres ! »



Le CPE est un milieu privilégié où l'enfant apprend à entrer en relation avec les autres et développe sa sociabilité. Petit à petit, il accepte d'être assis à côté d'un ami, de poser des gestes affectueux, d'attendre son tour ou/et de prêter un jouet. Plus tard, ce sera le temps des premières amitiés, des négociations et compromis, des consignes élaborées ensemble.

Pour que l'enfant soit capable de partage et de collaboration au sein du groupe et pour qu'il y ait des échanges agréables avec les autres, il faut d'abord qu'il apprenne la notion d'attente, autrement dit l'alternance des tours d'action. Vers 3-4 ans, l'enfant commence à comprendre les règles du jeu puisque l'attente suppose la compréhension des notions comme avant/après : « Après toi ce sera mon tour, hein ? »

Quoi que l'enfant soit mûr pour comprendre le partage et la collaboration vers 3-4 ans, les interventions des éducateurs en ce sens commencent dès la pouponnière afin de le préparer pour cet apprentissage.

Voici plusieurs techniques employées par les éducateurs :

- Sensibiliser les enfants au partage en accord avec leur développement.
  - Offrir un modèle de partage à l'enfant : « Je veux bien te prêter mon livre, après tu me le rendras. »
  - Vers 2 ans, montrer à l'enfant la technique du troc qui consiste à inviter le tout-petit à offrir à un autre un jouet qui lui fera plaisir.
  - Un objet tenu par un autre n'est pas accessible. Dès qu'il est déposé, il peut être pris.
  - Accompagner l'enfant qui veut prendre un jouet et faire la demande avec lui. Le féliciter lorsqu'il réussit tout seul.
- Privilégier la collaboration plutôt que la compétition car cette dernière peut provoquer un stress, entraîner des rejets ou des comparaisons inutiles. Elle peut avoir comme conséquence un blocage au niveau de l'apprentissage, car l'enfant dévalorisé perd sa motivation.
- Outiller l'enfant pour qu'il soit capable de négocier et de faire des compromis autant avec ses pairs qu'avec les adultes.
- Sensibiliser les enfants au fait que la démarche est plus importante que le résultat.



Pour le CPE de la Côte, les situations d'apprentissage vécues par les enfants doivent avant tout être une source de plaisir et d'harmonie plutôt que de performance et de compétition.

## L'adaptation et l'intégration de l'enfant à la vie en collectivité

Le CPE doit être un milieu riche et stimulant pour tous les enfants. Nous croyons donc qu'il est important d'adopter une attitude visant à éliminer les différentes formes de discrimination, et ce, en favorisant au maximum l'inclusion de tous les enfants qui arrivent au CPE. C'est pourquoi aucun critère n'est défini concernant l'acceptation ou le refus d'un enfant lors de son inscription.

L'intégration de l'enfant à la vie en collectivité signifie que chaque éducatrice(teur) s'assure que tous les enfants de son groupe soient en mesure de participer de façon active, selon leurs capacités, à tous les moments de la vie en groupe. L'environnement comprend donc du matériel et de l'ameublement qui répond aux besoins de chacun et l'équipe éducative s'assure de moduler leurs interactions, leurs accompagnements et leurs interventions en fonction d'où sont rendu les enfants dans leur développement.

Tout au long de son parcours au CPE, l'enfant vivra certaines périodes d'adaptation : lors de ses premiers jours de fréquentation, lors d'un changement de groupe, lors d'une absence de son éducatrice de référence, etc. Il est de la responsabilité du milieu d'accompagner chacun des enfants lors de ces périodes d'adaptation en étant bienveillant et en s'assurant que leur sécurité affective n'est pas compromise. Nous permettons par exemple aux parents d'accompagner leur enfant dans les moments de vie à l'intérieur du leur groupe, aux enfants de garder leur objet transitionnel, au personnel éducateur de rassurer l'enfant en nommant ses émotions, en lui rappelant la séquence de la journée et en se rendant disponible pour l'enfant.

## L'intervention éducative

Le programme éducatif de chaque groupe d'âge est bâti en fonction des :

- Observations de l'éducateur de l'année d'avant, observations consignées dans la grille « À petits pas » (mois de juin).
- Informations fournies en début d'année par le parent « Portrait de mon enfant » (mois de septembre).
- Observations de l'éducateur de l'année en cours (mois de septembre et d'octobre).

### Le cycle de l'intervention éducative



À partir du mois de novembre, une fois par mois, le personnel éducateur est libéré pour faire la planification des activités. La directrice adjointe à la pédagogie se rend disponible pour échanger avec les éducateurs qui ont besoin d'accompagnement pour situer l'enfant dans son développement et choisir les meilleures stratégies pour répondre à ses besoins. Les échanges tournent autour de l'aménagement, les interactions enfant-enfant et les interactions enfant-adulte.

Au mois de décembre, chaque éducateur rencontre les parents de son groupe afin de leur présenter le programme éducatif de son groupe (rencontre de groupe).

Des rencontres individuelles sont offertes au mois de mai dans le but de dresser un tableau complet de l'évolution de l'enfant pour l'année.

Du septembre à juin, les éducateurs bénéficient aussi de temps de programmation, temps utilisé pour créer des banques d'activités en lien avec la planification faite. La programmation doit tenir compte de ce que l'enfant est capable de faire « ici » et « maintenant » sans penser à « l'adulte de demain ». La priorité est de respecter le rythme de développement de chaque enfant et non « pousser » le tout-petit à faire des apprentissages de type « école » car le personnel du CPE n'assume pas le rôle des enseignants.

Le jeu libre est un mode de fonctionnement et de vie de l'enfant. Il doit se retrouver au cœur de toute activité tel que mentionné dans le programme éducatif du Ministère : « *L'enfant est le premier agent de son développement* ». Cet énoncé signifie que l'enfant a tout le potentiel nécessaire pour faire des apprentissages. L'éducateur joue le rôle d'un guide afin de l'amener vers une plus grande autonomie. Il favorise l'apprentissage actif qui met l'enfant en situation d'agir sur son propre environnement et sur sa relation avec les autres. Afin de le soutenir tout au long des activités quotidiennes, l'adulte incite l'enfant à observer, à explorer, à manipuler, à prendre des décisions, à prendre des risques et à apprendre de ses erreurs.

L'enfant aime bien bouger et donc être en action la plupart du temps. Cependant, le personnel éducateur doit s'assurer de garder un équilibre entre les périodes de mouvements et les périodes de détente afin que la journée du tout-petit soit agréable. Dans chaque local, on trouve un tableau aimanté sur lequel l'éducateur affiche la séquence de la journée, à l'aide de pictogrammes. De cette manière les enfants peuvent se retrouver dans le temps et les adultes réfléchissent à l'alternance jeu actif/périodes calmes.

Le style d'intervention privilégié dans notre CPE est le **style démocratique** ce qui signifie que l'adulte partage le pouvoir avec les enfants de son groupe. Les enfants sont encouragés à faire des choix, à prendre des décisions et à résoudre des problèmes. Ils apprennent ainsi à développer des relations positives avec leurs pairs et l'adulte et aussi



à se faire confiance et à être autonome. De plus, ils se motivent à aller plus loin dans leurs démarches car ils ont le sentiment de pouvoir influencer ce qui leur arrive.

Le rôle de l'adulte est de soutenir leurs initiatives tout en respectant le rythme de développement de chacun. Il organise les lieux, les activités et choisit le matériel avec la collaboration des enfants tout en fixant des limites à l'intérieur desquelles les enfants pourront exercer leurs activités de façon personnelle.

Les erreurs et les conflits sont considérés comme des occasions d'apprentissage. Lors de conflits, l'éducateur aide les enfants à trouver eux-mêmes une solution au conflit, en fonction de leur niveau de développement. Il observe, suggère et guide les enfants en vue d'un apprentissage d'autonomie et de coopération. Il est bien évident que les conflits peuvent s'envenimer ou se répéter indûment. L'éducateur doit alors agir avec plus de fermeté et utiliser différents moyens qui permettent à l'enfant de se calmer et à l'éducateur de reprendre son souffle. Par la suite, l'éducateur fait comprendre à l'enfant les conséquences de ses actes.

*L'intervention de l'éducateur est requise sur-le-champ lorsque la santé ou/et la sécurité de l'enfant est en jeu.*

### Techniques d'interventions avec les 6 mois à 18 mois

- Agir avec des gestes positifs, par exemple caresser les enfants, les consoler, parler doucement ou valoriser les gestes d'entraide et de respect.
- Si un tout-petit tire les cheveux d'un autre, l'éducateur doit intervenir, mais de façon positive : s'approcher des deux enfants en conflit, s'accroupir pour se mettre à leur niveau; consoler l'enfant agressé en le caressant et en lui parlant doucement; « l'agresseur » doit, pendant ce temps, être ignoré le plus possible.
- Changer le centre d'intérêt, par exemple avoir plus d'un jouet (pour les plus jeunes, il faudrait prévoir le même nombre de jouets de même type que le nombre d'enfants dans le groupe), introduire un nouvel élément pour stimuler les enfants, déplacer doucement l'enfant vers un autre coin du local, enlever temporairement l'objet qui est la source de conflit.
- Canaliser le geste déplacé, le transformer en geste positif; par exemple, dans le cas d'un enfant qui tire les cheveux, lui offrir un jouet qu'il pourra tirer !
- L'enfant de cet âge agit de façon impulsive... il va mordre, tirer, pousser. L'important dans notre attitude, c'est de comprendre le message de l'enfant et de transformer son geste pour le rendre socialement acceptable.
- Réaménager le local et faire la rotation du matériel afin de s'assurer que les enfants ne s'ennuient pas.

### Techniques d'intervention avec les enfants de 18 mois à 5 ans.

À cet âge, l'enfant apprend à utiliser le langage comme moyen de communication; il peut alors l'utiliser comme moyen d'expression de son agressivité. Il faut l'encourager à avoir recours à cet outil qu'est le langage pour exprimer ses opinions, sentiments et ses contrariétés.

- Poser des questions ouvertes, c'est-à-dire des questions qui laissent la chance aux intervenants d'exprimer dès le départ leur point de vue. « Qu'est-ce que tu veux ? Voulez-vous me raconter ce qui est arrivé ? ... »
- Éviter d'intervenir a priori en posant un jugement. Ne pas oublier que cet aspect peut paraître autant dans le ton de notre voix (non-verbal) que dans nos paroles et dans nos gestes.
- Exprimer aux enfants que nous comprenons ce qu'ils ressentent.
- Leur donner la possibilité de s'exprimer, de trouver des solutions.
- Expliquer clairement aux enfants nos sentiments, et/ou nos propositions de solutions.

## La structuration des activités

Les moments de routine et de transition occupent une grande place dans la vie du CPE (près de 80%). L'accueil, la sieste, les activités d'hygiène, l'habillage, les repas et collations, les déplacements, le rangement et le départ du Centre sont autant d'occasions de stimuler le développement de l'enfant que d'occasions de lui faire acquérir des bonnes habitudes de vie. Ils lui permettent de reconnaître les besoins de son corps et de les exprimer, de renforcer les habiletés motrices et d'acquérir un sentiment de compétence.

Voici en détail trois de ces moments qui ont un impact essentiel dans le développement de l'enfant.



### a. Les repas

Une alimentation saine et variée est source de santé. Afin de développer de bonnes habitudes alimentaires chez l'enfant, le CPE considère important que :

- Les menus soient préparés en tenant compte du *Guide alimentaire canadien*.
- Une grande variété d'aliments soit présentée aux enfants.

- Les aliments contiennent une faible teneur en sel et en sucre.
- Il n'y ait pas de dessert au repas du midi mais plutôt une salade.
- Le lait à 2% soit servi aux enfants de plus de 18 mois.
- Des portions adéquates leurs soient servies.

Le choix d'interventions à privilégier lors des repas et des collations est guidé par le souci de développer de bonnes habitudes alimentaires. Ainsi le CPE et son personnel :

- Créent un climat de détente et de plaisir car il est important que l'enfant associe le moment du repas à la notion du **plaisir**.
- Consacrent un temps suffisant pour apprécier ces moments.
- Nomment l'aliment que les enfants consomment et le présentent : composition, texture, couleur, arôme et goût.
- Permettent aux enfants de s'exprimer et répondent à leurs questions.
- Observent davantage les enfants qui ont un faible appétit, ceux qui refusent de manger ou au contraire qui ne sont jamais rassasiés et s'informent auprès des parents de leurs habitudes alimentaires. Au besoin, ils établissent un plan de soutien au développement après avoir rempli la fiche d'observation du comportement alimentaire (outil réalisé par le CPE du Carrefour).
- Acceptent que l'appétit des enfants change d'un jour à l'autre, que le tout-petit préfère un certain plat plutôt qu'un autre.
- Offrent aux enfants une petite portion afin de ne pas les décourager.
- Limitent la quantité pour ceux qui ne peuvent pas le faire par eux-mêmes.
- Encouragent les enfants à toucher, sentir, goûter les aliments.
- Offrent au moins 5 fois le même type de repas moins populaire avant de décider de l'exclure du menu du CPE.



### b. La sieste

La sieste est un besoin physiologique important car pendant cette période, le cerveau développe une hormone de croissance qui permet à l'enfant de bien grandir. Un enfant qui manque de sommeil est irritable, peu disposé à jouer, à participer aux activités ou à entrer en relation avec les autres.

Les besoins de repos varient d'un enfant à l'autre et d'un groupe d'âge à l'autre :

- Les poupons ont besoin d'avoir d'une à deux ou même trois siestes par jour. Dans la limite du possible, le personnel éducateur respecte le rythme biologique de chaque poupon en leur donnant la chance de s'endormir dès que les premiers signes d'endormissement se manifestent : frottement des yeux, du nez, bâillement, paupières lourdes, etc.
- Les enfants de 18 mois et plus ont une période fixe pour faire la sieste, entre 12h30 et 15h00.
- Certains enfants de 4 ans et plus ne ressentent plus le besoin de faire une sieste. Dans ces cas, l'éducateur leur demande tout de même de rester allonger sur leurs matelas pour que le corps puisse se détendre. Au bout d'une heure, l'enfant peut faire des activités calmes sur son matelas ou assis à une table dans son local.

La routine pour la sieste est semblable d'un groupe à l'autre :

- L'adulte prend le soin de diminuer les stimulations sensorielles. Les lumières sont éteintes et les rideaux sont déroulés de façon à couvrir les trois quarts de chaque fenêtre. La pénombre crée une ambiance propice à la détente sans empêcher une bonne vision de la salle pour l'adulte responsable.
- Afin de favoriser le sommeil, l'adulte organise des activités de détente avant le début de la sieste : exercices yoga, histoires. Chaque enfant peut garder près de lui un objet transitionnel de la maison qui l'aidera à se détendre : toutou, doudou ou suce.
- Réveiller un dormeur pendant son sommeil profond est néfaste pour son système nerveux. C'est pourquoi un réveil graduel est privilégié qui permettra à l'enfant de se réveiller par lui-même et à son rythme. Si toutefois l'adulte doit le réveiller, il faut attendre le moment où l'enfant soupire, bouge et cherche une position confortable, puisque c'est le signal qu'un nouveau cycle de sommeil pourrait être en train de s'entamer.



### c. L'apprentissage à la propreté

Concernant l'apprentissage à la propreté plusieurs aspects doivent être pris en considération :

- Généralement, autour de deux ans, l'enfant sent qu'il va faire « pipi » ou « caca ». C'est le temps des petits pots et des pantalons et culottes faciles à enlever.
- La capacité de se retenir n'intervient que plus tard, passé deux ans et demi. La propreté est source de plaisir et de fierté. Pour l'enfant, il est très agréable de se soulager sur un pot en observant ce qu'il produit.
- L'apprentissage à la propreté doit être démarré d'abord à la maison, là où l'enfant se sent en sécurité. Par la suite, l'éducateur encourage et gratifie cette activité au CPE. Cependant, cette période est aussi une source de stress important. L'enfant doit être constamment attentif à l'arrivée de ses « envies », ce qui est un facteur de tension. S'il oublie, il peut le percevoir comme un échec. Il est important que l'éducateur ne dramatiser pas la situation et compatisse avec l'enfant qui vit une situation déplaisante. Il faut se rappeler que l'apprentissage de la propreté peut prendre bien du temps et que le stress, la tension et la fatigue peuvent entraîner des rechutes.
- Ce n'est que vers trois ans, en l'absence de facteurs de stress à la maison ou au CPE, qu'on peut se permettre d'être plus exigeant au sujet de la propreté.

Les périodes de jeux se déroulent (que ce soit en jeu libre, en atelier libre ou pendant des activités proposées par l'adulte) selon les intérêts des enfants, de façon individuelle, collective ou bien par sous-groupes. Les différences entre ces types de périodes de jeux sont :

- Le jeu libre a un caractère spontané, l'enfant répète des gestes familiers sans but précis. Il s'agit des jeux organisés à l'accueil et avant le départ vers la maison.
- Le jeu en atelier libre est un jeu planifié. Il permet à l'enfant d'y adopter une démarche personnelle en utilisant du matériel varié, de développer de nouvelles habiletés et d'améliorer ou de combiner des habiletés qu'il maîtrise déjà. L'atelier libre se déroule en 3 étapes : planification, réalisation de l'activité, retour. Le rôle de l'adulte est d'accompagner ceux qui ont besoin pour diversifier leurs jeux et d'observer chaque enfant. L'observation est centrée sur la manière d'utiliser le matériel et l'espace, sur la capacité de résoudre des problèmes reliés à l'utilisation du matériel ou sur la résolution des conflits avec les pairs.

- Les activités proposées par l'adulte ont pour but d'inciter les enfants à explorer du nouveau matériel, des nouvelles techniques et à se découvrir de nouvelles habiletés qui leur seront utiles pendant les ateliers libres.

Qu'il s'agisse des tout-petits ou des plus vieux, le personnel éducateur s'assure d'offrir une variété d'activités afin de contribuer au développement global de chaque enfant. Les jeunes enfants ont généralement une faible capacité de concentration, raison pour laquelle ils passent rapidement d'une activité à une autre. En conséquence, le personnel propose des activités diversifiées qui répondent à leurs préférences, et ce, à intervalles réguliers, afin de stimuler et préserver leur intérêt. Les enfants manifestent rapidement leurs préférences quant au matériel à utiliser. C'est la raison pour laquelle, au CPE de la Côte, tout le matériel se trouve à la hauteur de l'enfant pour que ce dernier puisse le prendre par lui-même et développer ses scénarios de jeu de façon autonome. Le matériel gardé hors de la portée de l'enfant est celui qui doit être exploré en présence de l'adulte parce que le tout-petit ne le connaît pas encore. Une fois que l'enfant comprend son usage, ce matériel sera aussi mis à sa disposition.

Dans chaque groupe d'âge, à tous les jours, le personnel éducateur s'assure de proposer une diversité des situations d'apprentissage afin de contribuer au développement global de l'enfant :

- Le développement langagier est une préoccupation constante pour l'éducateur à tous les moments de vie au CPE : au diner, l'enfant est invité à nommer les aliments qui se trouvent dans son assiette; lors des transitions (habillage, déplacements, rangement du matériel), des jeux de rimes sont initiés; dans la résolution des conflits, l'adulte aide l'enfant à verbaliser ses émotions, ses intentions. De façon ponctuelle, d'autres activités langagières sont proposées : histoires, comptines, livres imagés, nourrir le plaisir de jouer avec les mots, l'heure du conte à la Bibliothèque Côte-des-Neiges.
- Activités d'éveil sonore : chansons, utilisation des instruments de musique, disques de musique pour enfants, musique populaire, des jeux pour reconnaître les bruits des animaux. Le CPE a mis en place un partenariat avec *Jeunesse musicale*, partenariat qui permet aux éducateurs d'apprendre de nouvelles stratégies pour susciter la curiosité des tout-petits quant à l'utilisation des instruments de musique. Ce partenariat permet d'offrir au CPE 6 séances d'éveil musical par année pour le 3-5 ans.
- En petite enfance, le jeu actif est essentiel car il permet d'abord de mettre en place les habiletés fondamentales du mouvement (lancer, attraper, frapper du pied) et celles de la locomotion (ramper, marcher, courir) en plus de donner de saines habitudes de vie. Les habiletés motrices plus fines et complexes, telles que manipuler un pinceau ou utiliser des ciseaux s'installent un peu plus tard. Une des priorités pour l'équipe éducative est d'offrir un environnement favorable au jeu physiquement actif et ce, à tous les jours.



- Les activités de motricité peuvent se dérouler à l'intérieur. Plusieurs activités sont proposées : jouer au ballon avec les pieds et les mains, ramper sur des matelas de différentes tailles, organiser des parcours, utiliser des cerceaux de différentes grandeurs, jeux de parachute, etc.
- Dans la cour du CPE, les enfants peuvent explorer différents mouvements, dans des contextes variés : dans 1 structure de jeu fixe avec glissoire, tunnel et échelle pour grimper; sur une surface gazon avec un dénivelé pour grimper/rouler et sur un terrain vaste afin de courir, sauter, faire des parcours, etc.
- Des activités d'arts plastiques diversifiées sont proposées : bricolage, collage, peinture. Pendant ces périodes, une diversité du matériel est utilisée pour développer la motricité fine de l'enfant : crayons de couleur en bois, crayons cire, feutres, pinceaux avec des manches différents pour que chaque enfant puisse s'en servir en fonction de son propre développement, ciseaux pour droitiers et gauchers, rouleau ou étampes pour pratiquer des techniques différentes de peinture. Chaque année, les 3-5 ans participent à deux séances d'arts plastiques au musée de Beaux-arts de Montréal. Ce sont des activités enrichissantes autant pour les enfants que pour les éducateurs. Les tout-petits sont exposés à un autre environnement que celui du CPE et le personnel éducateur est en contact avec des spécialistes qui leur montrent des techniques différentes pour éveiller la curiosité des enfants.

Les situations d'apprentissage mentionnées précédemment, l'aménagement des locaux et la qualité des interactions enfant-enfant et enfant-adulte contribuent au développement de la dimension cognitive de l'enfant. L'enfant développe ses habiletés cognitives en jouant et le rôle de l'adulte est de le questionner sur ce qu'il fait et pourquoi il le fait. De cette façon l'éducateur l'aide à structurer sa pensée par la réflexion et le raisonnement. Le but ultime est que l'enfant arrive à résoudre par lui-même les problèmes qui se présentent à lui.

La dimension cognitive est étroitement liée aux dimensions affective et sociale. Un enfant qui ne sent pas en sécurité ne peut pas faire des apprentissages. C'est la raison pour laquelle l'équipe éducative accorde une attention particulière à l'intégration des enfants à la vie en collectivité. Pour la plupart, le CPE est leur première expérience de vivre seuls, sans maman et papa à côté. Les interventions au quotidien sont donc axées sur le développement de l'estime de soi de l'enfant, sa capacité à faire confiance aux autres et à bien s'entendre avec ses pairs. La vie en groupe permet de faire émerger l'empathie qui va les amener graduellement à coopérer, partager et faire des compromis.

Des activités pour le développement de l'estime de soi sont proposées pour tous les groupes d'âge. Les 3-5 ans sont exposés à des ateliers du programme « Vers le Pacifique » dans le but de :

- Réaliser qu'ils sont uniques et les encourager au respect des différences.



- Gérer et exprimer leurs sentiments de façon pacifique.
- Utiliser des mots pour faciliter leurs échanges avec les autres.
- Découvrir et choisir des solutions pour différentes situations de conflits.

Quant aux parents, ce programme vise à les sensibiliser et les informer du soutien qu'ils peuvent apporter à leurs enfants pour développer et renforcer leurs habiletés sociales.

Les sorties sont des événements marquants dans la vie d'un enfant. Afin qu'il puisse bien apprécier cette journée spéciale, les adultes qui l'entourent, les parents et le personnel du CPE doivent collaborer étroitement pour bien le préparer à faire d'heureuses découvertes. Cette préparation repose sur une structure qui est mise en place afin que peu d'imprévus puissent survenir et gâcher sa journée.

Les sorties éducatives sont choisies en fonction de l'enfant (son âge, ses intérêts et ses besoins) ainsi qu'en fonction des objectifs poursuivis par le CPE (équipe éducative et conseil d'administration). Les activités proposées aux enfants doivent être éducatives, sécuritaires et stimulantes pour leur permettre de découvrir le monde qui les entoure. Elles se veulent donc une continuité des activités faites à l'intérieur du CPE. Deux types de sorties sont offertes aux enfants :

- Quotidiennes, dans les environs du CPE. Pour ces dernières, le parent signe une autorisation lors de l'inscription de l'enfant : parc Jean Brillant, parc Devon, parc Kent, bibliothèque Côte-des-Neiges pour « L'heure du conte ».
- Ponctuelles, qui nécessitent le transport en autobus de Ville ou en autobus scolaire, tels que : musée, Jeunesse Musicale, spectacle de théâtre, expositions. Des évaluations sont faites après ces types de sorties afin de déterminer les améliorations à apporter pour les fois d'après.

## *La structuration des lieux*

### *a. Description physique des lieux*

Le bâtiment de trois étages, vieux de 100 ans, accueille quotidiennement 80 enfants, leurs familles ainsi que 17 membres du personnel. Pendant la journée, les petits comme les grands ont beaucoup de marches à monter et à descendre autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'aménagement tente de répondre le mieux possible aux besoins de tout le monde.

#### *Au sous-sol*



Le vestiaire des enfants est placé dans une seule pièce, au sous-sol du CPE, pour les enfants de 18 mois- 5ans. Chaque enfant possède son casier personnel bien identifier à son nom. Des sacs standards sont fournis par le CPE pour les vêtements de rechange.

La cuisine du CPE ainsi que le bureau de la direction se trouvent à côté des vestiaires.

La salle des employés ainsi qu'une salle de rangement se trouvent entre la cuisine et le bureau de la direction.

### Au rez-de-chaussée

C'est au rez-de-chaussée que se situe la pouponnière pour 20 enfants âgées de 6 à 18 mois. La tâche de l'adulte, qu'il s'agisse d'un parent ou d'un éducateur, est ainsi facilitée car les déplacements sont moins compliqués. La moitié des vestiaires des enfants sont placés le long des murs, dans le couloir. Une autre partie se trouvent dans un des locaux de la pouponnière. Chaque enfant possède son casier personnel bien identifié à son nom.

Il y a aussi une salle de toilettes avec un petit local pour le concierge. Les produits d'entretien sont gardés dans des armoires fermées à clés.

Au 2e étage se retrouvent 32 enfants de 18 à 48 mois, divisés en quatre groupes distincts. Ces groupes sont des groupes multi-âges de 18 à 36 mois. La décision d'avoir des groupes multi-âge repose sur les raisons suivantes : le nombre des marches à monter et à descendre pour aller à l'extérieur, le nombre d'enfants par groupe, l'importance de soins journaliers à donner ainsi qu'une meilleure répartition des énergies pour les enfants et le personnel éducateur. La répartition des enfants dans ces groupes est décidée par les éducateurs et la directrice adjointe à la pédagogie en fonction du rythme de développement des tout-petits.

Au 3e étage se retrouvent les plus vieux du CPE, 28 enfants de 48 à 60 mois. Ils se partagent trois locaux plus spacieux que ceux des autres groupes d'âge. Au bout du couloir sont situés les toilettes.

### b. Aménagement physique des locaux

L'aménagement des locaux est conçu dans le but d'éveiller la curiosité des enfants et de les inciter à entreprendre une variété de jeux. L'organisation de l'espace demeure souple car la plupart du mobilier de rangement est sur roulettes. Ainsi, l'éducateur peut aisément changer l'emplacement du mobilier afin de faciliter les jeux des enfants selon leurs besoins et/ou intérêts du moment.



Le type d'aménagement privilégié dans le CPE de la Côte est celui par coins d'activités qui favorise :

- Le libre choix de l'enfant selon ses intérêts ;
- Le développement de son autonomie ;
- La division naturelle des enfants en sous-groupes (diminution du bruit) ;
- Une intervention personnalisée auprès des enfants.

Ces coins d'activités sont identifiés à l'aide de pictogrammes qui sont les mêmes dans tous les locaux afin de faciliter la compréhension des enfants.

Quant au matériel de jeu utilisé, celui-ci doit être sécuritaire, adéquat au développement de l'enfant, varié et polyvalent. Faute d'espace, une bonne partie du matériel est rangé dans un local appelé « Matériathèque » qui se trouve au 3<sup>er</sup> étage. Le matériel est rangé par sphères de développement des enfants et par groupes d'âge afin de faciliter son utilisation. En fonction des observations mensuelles, le personnel s'assure régulièrement de faire une rotation du matériel pour aider à maintenir l'intérêt de l'enfant et lui proposer des défis à sa taille.

## La collaboration avec les familles

L'enfant est de passage au CPE, mais il sera pour toute sa vie auprès de sa famille. C'est donc cette dernière qui aura un réel impact sur l'enfant. En partant de ce principe, il nous paraît primordial de parler de coéducation, afin d'offrir une complémentarité et une continuité dans l'éducation de l'enfant. Reconnaître les connaissances et l'expertise des parents envers leur enfant nous permet d'accepter leur diversité et ainsi mieux les accompagner et contribuer au développement de leurs compétences parentales.

### a. Accueil des familles du quartier

Le CPE organise une fois par année une journée portes ouvertes dans le but de faire connaître son offre de services aux familles du quartier. C'est une occasion d'échanger avec des parents qui sont à la recherche d'une place et surtout à la recherche de réponses à leurs questions : Qu'est-ce que c'est un CPE ? Quelle est la différence avec un milieu privé ? Quelle est la philosophie de l'endroit ? Préparez-vous l'enfant pour l'école ? Comment ?

### b. Accueil des familles inscrites sur la liste d'attente

Chaque fois qu'une place doit être comblée, la direction consulte la liste d'attente de La place 0-5 et invite la famille qui est rendue prioritaire à visiter le CPE. La visite commence



avec le tableau à l'entrée, tableau sur lequel les informations suivantes s'y trouvent : le logo et l'abréviation du mot CPE (Curiosité, Plaisir, Estime de soi), les photos du personnel ainsi que l'objectif de l'équipe pour l'année en cours, la composition des groupes, la composition du conseil d'administration et les objectifs pour l'année en cours, les partenaires du CPE (ministère de la Famille, coopérative d'achat William, organismes pour l'accompagnement des enfants à besoins particuliers, agence de remplacement).

Lors de cette première visite, le parent prend connaissance de l'aménagement des lieux et de la philosophie de l'endroit. Il pose les questions qui le préoccupent et la direction y répond. Si le parent décide de prendre la place, la direction l'informe sur les documents à fournir et un rendez-vous est pris pour la signature du dossier.

### c. La place du parent utilisateur de services et celle de l'éducateur

La collaboration entre l'équipe éducative et les parents est essentielle pour favoriser le développement harmonieux des enfants. Un des outils qui permet de répondre à cet objectif est la grille « À petits pas ». Ce document permet une cohérence et une continuité dans les pratiques éducatives utilisées par tous les éducateurs qui s'occupent du même enfant, pour la période qu'il est au CPE. Quant au parent, il a une image d'ensemble du développement de son enfant, image qu'il peut transmettre au prochain milieu de vie de l'enfant (autre service de garde ou école).

La collaboration avec les parents prend plusieurs formes dans notre milieu:

- En début d'année, le parent est invité à remplir un document « Portrait de mon enfant » pour que l'éducateur soit au courant de la vision du parent sur le développement de son enfant. Dans ce même document, le parent a la possibilité d'exprimer ses attentes envers l'éducateur et envers le CPE. Ces informations serviront à établir le programme éducatif de chaque groupe d'âge.
- Conversations informelles en début et en fin de journée.
- Communication d'information écrite via le journal de bord électronique. L'éducateur transmet au parent des informations sur les besoins de base de l'enfant ainsi que des observations sur les apprentissages faits pendant la journée. Ces observations sont structurées par sphères de développement : socio-affectif, langagier, moteur et cognitif. À l'occasion, des photos peuvent y être attachées. De son côté le parent a la possibilité d'envoyer un courriel à l'éducateur pour obtenir des informations supplémentaires ou pour lui faire part de ce qu'il a observé à la maison.
- Rencontres de groupe, éducateur-parent, organisées au début du mois de décembre. Après avoir pris le temps d'observer les enfants de son groupe, après avoir pris connaissance des attentes de chaque parent et après avoir consulté les observations de l'éducateur précédent (la grille « À petits pas »), l'éducateur est en mesure de présenter aux parents la « photo » du groupe et les interventions à

privilégier pour l'année. Le parents est également sensibilisé à l'importance des saines habitudes de vie qui sont privilégiées au CPE et l'impact sur le développement de son enfant : d'arriver à tôt le matin afin que l'enfant puisse bénéficier du moment de jeu actif journalier, de laisser l'enfant libre dans ses mouvements afin qu'il développe ses grands muscles (le laisser monter les escaliers par lui-même, privilégier les moments de jeux au sol pour les poupons plutôt que dans de petites chaises, etc.). C'est un moment d'échange privilégié pour les adultes qui entourent les enfants.

- Rencontres individuelles éducateur-parent, au mois de mai, pour présenter l'évolution de l'enfant et les défis auxquels celui-ci doit faire face pour la prochaine étape (changement de groupe ou départ pour l'école).
- Rencontres ponctuelles pour des situations qui préoccupent. Ces rencontres peuvent être initiées autant par le CPE que par le parent qui demande de l'aide.
- Tout au long de l'année, il y a des échanges plus ou moins formels avec les parents, selon la situation ou le besoin.
- La direction informe régulièrement les parents des changements importants survenus dans le fonctionnement du CPE. Pour ce faire, plusieurs moyens sont utilisés : les notes personnelles déposées dans les casiers des enfants, des mémos affichés sur les babillards qui se trouvent à l'entrée de chaque étage, de vive voix ou par voie électronique.
- Lors des sorties et ou de l'organisation de certains événements, les parents sont invités à participer.

#### d. Intégration des familles immigrantes

La clientèle ainsi que le personnel du CPE proviennent de diverses nationalités. Cette diversité culturelle a un impact significatif sur le développement des enfants. Il importe de leur faire voir les différences de même que les ressemblances des milieux de chacun, tout en inculquant le respect de cette diversité de cultures.

Lorsqu'une famille nouvellement arrivée au pays obtient une place au CPE de la Côte, le personnel éducateur et la direction emploient plusieurs moyens afin de faciliter la communication et leur intégration:

- Pour les anglophones, traduction de la régie interne en anglais.
- Si les parents communiquent uniquement dans leur langue maternelle qui n'est ni le français ni l'anglais, la direction essaie de trouver une autre personne (membre du personnel ou un autre parent) qui parle la même langue. Cette personne qui sert d'interprète peut ensuite traduire les informations aux parents.



- Si les parents ne parlent que l'anglais, le personnel leur répondra en français, en s'assurant toutefois que l'information a été comprise.
- Le langage corporel et les signes non-verbaux sont encouragés.
- L'éducateur cherche à comprendre et connaître quelques mots dans la langue maternelle de la famille afin de rassurer au besoin autant l'enfant que ses parents.
- La famille immigrante peut être jumelée à une autre famille de même origine qui fréquente le service de garde afin d'être soutenue dans son intégration.

Dès que le parent est capable de comprendre le français de base, il sera invité à participer et à s'impliquer à plusieurs activités organisées par le CPE tels que :

- Lors des journées thématiques culturelles, fournir du matériel qui provient de leurs pays d'origine tel que vêtements traditionnels, accessoires, livres, chansons ou jouets.
- Participer à des activités spécifiquement québécoises : cueillette de pommes, cabane à sucre.
- Accompagner lors des sorties.
- Participer aux deux soupers communautaires organisés pendant l'année : à Noël et à la Fête du Printemps (au mois de juin).

Une fois que leur situation se stabilise, qu'ils maîtrisent suffisamment le français et que les besoins de base de leur famille sont comblés, les parents nouvellement arrivés au Québec sont invités à siéger au Conseil d'administration comme n'importe quel autre parent utilisateur des services.



## La place du CPE au sein de la communauté

Une des préoccupations du Conseil d'administration et de la direction est d'intégrer le service de garde au sein de la communauté pour favoriser le développement des enfants accueillis.

Dans ce sens, le CPE signe chaque année une entente protocole avec le CLSC de Côte-des-Neiges. Cette entente permet à 3 familles référées par le CLSC de bénéficier de nos services. En retour, notre centre bénéficie de leurs services : psychoéducatrice, orthophoniste, nutritionniste et infirmière. De plus, la directrice est mandatée de représenter le CPE sur des tables de concertation qui visent le développement des 0-5 ans.

Un autre partenariat est mis en place avec le Centre Communautaire Côte-des-Neiges qui nous loue à l'occasion des espaces pour certaines activités comme l'Assemblée Générale Annuelle ou la fête de Printemps (avant le départ des enfants de 5 ans à l'école).

La maison de la Culture Côte-des-Neiges et la bibliothèque se trouvent pas loin du CPE. Les 3-5 ans participent à l'heure du conte et à des diverses expositions.

Depuis 9 ans déjà, le CPE renouvelle à chaque année une entente avec le CEPSUM. Cette entente nous permet d'offrir une gamme diversifiée d'activités (complémentaires à celles offertes au CPE) qui visent le développement moteur des enfants de 4-5 ans.

Les deux directrices du CPE sont engagées activement sur différentes tables de travail en petite enfance, au niveau de la qualité éducative et surtout au niveaux de l'intégration des enfants à besoins particuliers. ( Casiope, Carrick)

## Conclusion

Le personnel du CPE accueille chaleureusement les enfants qui lui sont confiés et les accepte tels qu'ils sont. Le but des interventions est d'assurer leur santé et sécurité, de favoriser l'égalité des chances, de contribuer à leur socialisation et d'apporter un appui aux parents.

Les pratiques du CPE sont guidées par les cinq principes de base du programme éducatif « **Accueillir la petite enfance** »:

- **Chaque enfant est unique**

Exemple : Émile est un poupon de 16 mois. Tous ses amis du groupe font une sieste par jour, mais lui a toujours besoin d'une deuxième sieste le matin. Ginette, son éducatrice, respecte son rythme et le couche dès qu'il a besoin de repos.

- **L'enfant est le premier agent de son développement**

Exemple : Yolande, l'éducatrice du groupe des *Écureuils* (4-5ans), remarque le grand intérêt des enfants pour les jouets « *Transformers* ». Ensemble, ils décident de fabriquer des robots rigolos. Yolande met à leur disposition du matériel varié et les enfants décident des étapes à suivre pour la réalisation de ce projet.

- **Le développement de l'enfant est un processus global intégré**

Exemple : Les *Lapins* est un groupe d'enfants de 4 ans. Ce matin, ils font une peinture sur un grand papier collé sur le mur. À travers cette activité, les enfants vont vivre plusieurs expériences clés : bouger des parties de leurs corps, utiliser leur motricité fine à l'aide des pinces, explorer l'organisation spatiale (dimension physique et motrice), échanger entre eux (dimension langagière), faire appel à leur créativité et à leur imaginaire pour faire des dessins (dimension cognitive), faire des choix de couleurs, de pinces, expérimenter l'entraide et le sentiment d'appartenance au groupe, rigoler et donc avoir du plaisir (dimension affective et sociale).

- **L'enfant apprend par le jeu**

Exemple : Monique est un poupon de 13 mois. Elle se déplace dans le local et s'arrête devant une boîte musicale collée sur la petite porte. Monique tire le cordon ce qui déclenche une musique. Monique tire encore et la musique joue encore. Elle rit et continue à faire le même geste. Monique a appris qu'en tirant le cordon elle entendra de la musique.

- ***La collaboration entre le personnel et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant***

Exemple : Audrey, l'éducatrice de Marcel s'inquiète du comportement du petit. Depuis une semaine, en arrivant, Marcel ne veut plus se séparer de sa mère. Le moment est difficile autant pour l'enfant que pour sa mère et pour l'éducatrice. Audrey demande des renseignements supplémentaires à la mère qui lui apprend qu'elle vient de se séparer du père de Marcel. Cette information donne la possibilité à l'éducatrice de réajuster ses interventions. Au bout de trois semaines, Marcel rentre dans le local en souriant.

*Le bon fonctionnement du Centre est assuré grâce à une belle collaboration et une cohérence des pratiques entre tous ses membres qui, malgré leur diversité culturelle et religieuse, partagent la même mission éducative et les mêmes préoccupations.*

*Le but ultime des interventions des éducateurs du CPE de la Côte est de faciliter l'entrée de chaque enfant à l'école. Les situations d'apprentissage auxquelles le tout-petit a été exposé tout au long de son séjour au Centre lui ont permis l'acquisition des habiletés qui lui seront utiles à l'école.*

#### Sur le plan individuel

- Confiance en soi
- Gout d'expérimenter
- Exprimer son point de vue
- Capacité d'attente, de concentration
- Résoudre des problèmes
- Bonne motricité fine et globale
- Vocabulaire claire et précis

#### Dans la vie du groupe

- Suivre une routine, un horaire
- Respecter des consignes
- Participer à des activités d'éveil à la lecture, l'écriture et aux mathématiques

## OBSERVATION DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE

Nom de l'enfant : .....

### 1. Quels aliments l'enfant refuse-t-il de manger ?

- ☐ fruits et légumes crus ☐ Les soupes ☐ la viande
- ☐ fruits et légumes cuits ☐ produits céréaliers ☐ mets composés (ragoût)
- ☐ produits laitiers ☐ les sandwichs
- ☐ les sucreries

### 2. Quels aliments l'enfant aime-t-il ?

- ☐ fruits et légumes crus ☐ les soupes ☐ la viande
- ☐ fruits et légumes cuits ☐ produits céréaliers ☐ mets composés (ragoût)
- ☐ produits laitiers ☐ les sandwichs
- ☐ les sucreries

### 3. Comment l'enfant se montre-t-il difficile sur la nourriture ?

- ☐ l'enfant s'assied calmement sans manger;
- ☐ il exprime verbalement son dégoût pour certains aliments;
- ☐ il fait des grimaces ou bruits à la vue de certains aliments;
- ☐ il a l'air attristé lorsque que certains aliments sont dans son assiette;
- ☐ il tente de donner sa nourriture à un autre enfant;
- ☐ il garde longtemps la nourriture dans sa bouche;
- ☐ il joue avec sa nourriture;
- ☐ il essaie de lancer de la nourriture par terre;
- ☐ il se plaint que la nourriture est mauvaise.
- ☐ il recrache sa nourriture.

### 4. Qu'arrive-t-il lorsque l'enfant se comporte ainsi ?

- ☐ l'enfant mange peu;
- ☐ il mange de façon sélective;
- ☐ les éducateurs disent à l'enfant qu'il faut manger;
- ☐ les éducateurs cajolent l'enfant;
- ☐ il est souvent le dernier à finir son repas;
- ☐ il ne finit généralement pas son assiette;
- ☐ il parle beaucoup pendant les repas;
- ☐ il parle peu ou pas du tout pendant les repas.

L'éducateur doit en premier lieu observer l'enfant et sa propre réaction envers celui-ci.

- ☐ Mesure-t-il sa compétence à la quantité d'aliment mangé ?
- ☐ Est-il déçue par l'enfant ? Paniquée ?
- ☐ Pourquoi refuse-t-il de manger ?
- ☐ Les portions sont-elles trop grosses ?



## Bibliographie

« Accueillir la petite enfance » - programme éducatif du Ministère de la Famille, 2007

« Partager le plaisir d'apprendre : guide d'intervention éducative au préscolaire » -  
édition Chenelière Éducation, 2007

« Prendre le plaisir à découvrir : guide d'intervention éducative auprès des poupons et  
des trottineurs » - édition Chenelière Éducation, 2007

Code d'éthique CPE de la Côte

La plateforme pédagogique du CPE la Rose des Vents